

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille treize, le 15 juillet à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

PRESENTS : Mmes CORDIER Fabienne, (arrivée à la question n°4), LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, BERCHER Francis, LEMAIRE Gilles, OLIVERO Albert, MARTIN Jacques, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, GILLY Lucien (arrivé à la question n°5), DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, TRON Emile, LOUISON Charles, TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean-Pierre DISSET Jean-Marie, VAGINAY Bruno et GARINO Christian.

EXCUSES : Mme JAUBERT Sylvie et M. PARISIO Raymond.

Délibération n° 2013/88

OBJET : RAPPORT ANNUEL DE GESTION SOCIETE ALSATIS – BOUCLES LOCALES ALTERNATIVES -EXERCICE 2012.

Par délibération n° 2011-153 du 20 Décembre 2011, le conseil communautaire a décidé d'attribuer l'exploitation de son réseau en affermage à la Société ALSATIS pour une durée de 3 ans à compter du 01.01.2012..

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le fermier doit produire à l'autorité délégante un rapport à l'issue de chaque exercice technique et financier lui permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Le Conseil de Communauté,
Après avoir pris connaissance du rapport relatif à l'exercice 2012 produit par le fermier,
A l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** ce document.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que ci-dessus
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
M. LANFRANCHI.

